Saint-Benoît sur Loire

BULLETIN MUNICIPAL

N°100 JANVIER 2022

Pour fêter le 100ème numéro du bulletin municipal, nous vous proposons un numéro spécial dans lequel nous avons inséré le 1er bulletin paru en octobre 1995, sous l'impulsion de Jean Goyet, alors Maire de Saint-Benoît-sur-Loire.

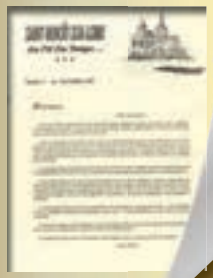

Petites Cités de Caractère

NUMÉRO SPÉCIAL

ÉDITO *du Maire*

Chers concitoyens,

Les fêtes de fin d'année viennent seulement de se terminer, tout en réserve, avec cette 5ème vague du Covid !
La tristesse et l'inquiétude semblent prendre le pas sur la gaieté, l'euphorie d'entreprendre, le plaisir de se rencontrer.
Bien sûr, les restrictions gouvernementales freinent nos envies, empiètent sur notre bonne humeur, mais nous devons respecter scrupuleusement ces consignes !

L'issue passe par notre civisme, notre sagesse et notre détermination à respecter les gestes barrières, la vaccination même si l'horizon d'une vie redevenue « normale » semble s'éloigner. De jour en jour, gardons espoir, protégeons-nous, protégez vos familles et vos amis.

En 2021, votre municipalité a programmé différents travaux en cours de réalisation ou à venir en 2022.
Ils sont détaillés dans ce bulletin.

Deux nouveaux commerces ont vu le jour, « Agapè », magasin de décoration rue Charles le Chauve et « C'là » magasin de prêt-à-porter avenue de l'Abbaye.
Une dynamique s'installe dans notre commune, participez vous aussi à cet élan en rendant visite à leurs propriétaires.

La municipalité a mis en place une association, celle des Fossés de la ville. C'est une bonne nouvelle pour ces fossés qui font partie de notre Patrimoine et méritent toute notre attention.
La mauvaise nouvelle vient de notre association de l'Amicale des retraités qui a décidé de s'arrêter. Le manque de renouvellement des bonnes volontés ajouté à la crise du Covid ont eu raison des bénévoles.

Je souhaite que 2022 nous apporte les satisfactions nécessaires à notre équilibre de vie.
Les évènements à venir seront essentiels, maîtrise de la pandémie, élections présidentielle en avril et législative en juin.
J'espère que tous vos projets se réaliseront, tout comme ceux de votre municipalité.

Bonne et heureuse année 2022 de la part de toute l'équipe municipale.
Retenons les consignes, notre avenir passe par ces gestes barrières et la vaccination !

Bien cordialement,

Le Maire,
Gilles BURGEVIN

INFOS *pratiques*

Les prochaines élections

Les prochaines élections sont l'élection présidentielle prévue les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Nouveauté : pour les procurations, il ne sera plus obligatoire pour le mandant *(personne qui donne procuration)* et le mandataire *(personne qui votera à la place du mandant)* d'être inscrits sur les listes électorales de la même commune.
Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
Attention : Le mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France et une seule procuration établie hors de France pour un Français de l'étranger.

Il est possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site **maprocuration.gouv.fr**

Complémentaire de la procédure papier *(via un formulaire CERFA)*, ce service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales.
Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur *Maprocuration* sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote.
L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la brigade de gendarmerie en raison de maladies ou d'infirmités graves, vous pouvez demander à ce qu'un officier ou agent de police judiciaire se déplace à votre domicile *(ou dans un établissement spécialisé comme un Ehpad)* pour établir ou résilier une procuration. Vous pouvez faire cette demande par courrier, par téléphone, ou par courriel.

Une simple attestation sur l'honneur doit être présentée. Aucun certificat médical ou autre justificatif écrit n'est exigé.

Les comptes rendus du Conseil Municipal

*Les comptes rendus du conseil municipal sont publiés sur le site internet de la commune **www.saint-benoît-sur-loire.fr** / rubrique « Comptes rendus de conseil ».*

Conseil du 27 septembre 2021

- Choix de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de la Basilique.
- Travaux de requalification de l'entrée nord et du pôle bus : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre.
- Budget communal : constitution de provisions pour risques et décision modificative n° 1.
- Budget eau : constitution de provisions pour risques et décision modificative n° 1.
- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public assainissement collectif 2020.
- Autorisation de recours à un contrat d'apprentissage.
- Arrêt du projet de modification du règlement du Site Patrimonial Remarquable avant enquête publique.
- Engagement de la déclaration de projet et mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme en vue de l'extension de la carrière exploitée par la SNB.
- Appel à projet pour le renouvellement des équipements numériques de l'école élémentaire

Conseil du 29 novembre 2021

- Budget de la commune : décision modificative n° 2.
- Budget eau : recours à l'emprunt pour financer les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable.
- Budget eau : décision modificative n° 3.
- Récompenses des maisons fleuries 2021.

Conseil du 08 novembre 2021

- Marché de travaux d'amélioration du réseau d'eau potable attribué à l'entreprise You Sauvêtre.
- Acquisition du logiciel de gestion du cimetière Logicim.
- Contrat de location pour le renouvellement du matériel informatique du secrétariat de mairie.
- Suppression de la régie communale de location de salles.
- Mise en place d'un règlement intérieur d'habillement pour le personnel communal.
- Budget eau : admission en non-valeur.
- Autorisation de dépôt de permis d'aménager pour la requalification de l'entrée nord et la création du pôle bus.

Conseil du 20 décembre 2021

- Budget commune : décision modificative n° 3.
- Budget commune et eau : exécution du Budget primitif avant son adoption.
- Budget commune et eau : admission en non-valeur.
- Adoption du protocole relatif au temps de travail.
- Mise à jour du tableau des effectifs au 01/01/2022.
- Convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de Gestion du Loiret.

État Civil

DÉCÈS

Claude LOISELEUR veuve DUCLOUX ..... le 15 septembre à Saint-Benoît-sur-Loire
Adrienne CARO veuve MORLET ..... le 7 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire
Fernande LABRETTE veuve COUTANT ..... le 11 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire
Cécile PHIIPPEAU veuve HÉRAULT..... le 11 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire
Antoinette MAUGER épouse CAVIER ..... le 17 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire
Alain HUE ..... le 23 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire
Jeannine BERTRAND veuve CHATEIGNER ..... le 3 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire
André BONNEAU ..... le 10 novembre à Orléans
Colette DURAND veuve MICHAUX ..... le 12 novembre à Saran
Michel ROUSSELET ..... le 16 novembre à Gien
Gilberte GODET veuve CHEVALLIER ..... le 2 décembre à Saint-Benoît-sur-Loire
Rosa DE VILAS-BOAS DIAS
épouse RODRIGUES GOMES ..... le 12 décembre à Gien
Janine MOREAU veuve VINCENT ..... le 18 décembre à Saint-Benoît-sur-Loire
Jean CODIASSE ..... le 18 décembre à Orléans
Riggi CATALDO ..... le 24 décembre à Gien
Arsène BERNARD ..... le 28 décembre à Saint-Benoît-sur-Loire

MARIAGE

Silvain PASQUET et Emilie DACCORD
le 9 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire

NAISSANCES

Yaël LACAILLE le 10 septembre à Gien
Ambre
CASSAING-PUZENA le 19 septembre à Gien
Murphy BOUTON le 25 septembre à Gien
Naël LYO le 16 novembre à Orléans
Arthur QUELIN le 11 décembre à Gien
Lou BACHET le 13 décembre à Amilly

Rue du Port

Retardés par des problèmes administratifs et techniques, les travaux ont enfin commencé.
Un tuyau PVC d'alimentation d'eau a été posé dans une tranchée en prévision d'un nouveau raccordement d'eau potable et pour ne pas affaiblir la digue, la saignée a été comblée par du béton.
Le renforcement de la chaussée et de l'accotement sera effectué en début d'année.
Une lice en bois sera implantée pour sécuriser la chaussée.

Amélioration de l'eau potable rue de Tholey et rue Orléanaise...

Les travaux rue de Tholey débuteront au mois de janvier pour une durée approximative de 3 mois.
Les travaux rue Orléanaise commenceront au deuxième trimestre de l'année 2022.

La requalification de la rue de Tholey et **le « Pôle » d'arrêt des bus** sont toujours dans la phase administrative, nous espérons un démarrage du chantier pour le second trimestre 2022.

Renforcement de la levée de la Loire...

Les sondages ont été effectués au mois de novembre, le travail de renforcement du corps de digue débutera mi-janvier 2022 entre les Chenaudes et le Port suivi par le lieu-dit les Prouteaux.

L'Adjoint, en charge des travaux

Yannick Épin

Travaux à la Basilique

Les travaux envisagés à la Basilique concernent **le clos et le couvert de l'édifice.**

Dans un premier temps un diagnostic a été effectué par un cabinet d'architectes spécialisé. Celui-ci a permis à la Commune de lancer un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre des travaux.

Le choix du maître d'œuvre s'est porté sur le Cabinet Régis Martin qui, dès janvier 2022, effectuera une présentation du diagnostic et une première esquisse du déroulement du projet au comité de pilotage.

Jean-Claude Asselin

Bienvenue à...

C'LÀ...
la boutique bohème
Prêt-à-porter, maroquineries, accessoires

15 Avenue de l'Abbaye
02 36 48 99 59

AGAPÉ
Décoration : mobilier, linge de maison, luminaires, vaisselle...

4, rue Charles le Chauve
06 63 51 09 62

Concours Maisons Fleuries 2021

Félicitations aux lauréats du concours de cette année :

1er prix « Fossé de la Ville » : Nadia BOUTON

1ère Catégorie
« Maison avec jardin visible de la rue » :
- 1er prix: Véronique et Dominique JANVIER
- 2ème prix : Gilbert LANGLOIS
- 4ème Prix : Mme Danielle ROLLION
- 4ème Prix ex-aequo : Mme Josette ROUAUD

2ème catégorie
« Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public ou visible de la rue»
- 1er Prix : Mme Nadia BOUTON
- Encouragements : Mme Claire FONTRIER

Fermeture de la trésorerie de Sully

La trésorerie de Sully-sur-Loire a définitivement fermé au public le 27 décembre 2021.

Depuis le 1er janvier 2022
la trésorerie de Sully-sur-Loire est transférée au
Service de Gestion Comptable de Gien
30 Avenue Maréchal Leclerc 45500 Gien
sgc.gien@dgfip.finances.gouv.fr

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et uniquement sur RDV sur place
ou par téléphone de 14 h à 16 h.

Vous pouvez payer vos impôts, factures de services publics et amendes auprès de buralistes partenaires (liste et adresses sur www.impots.gouv.fr).

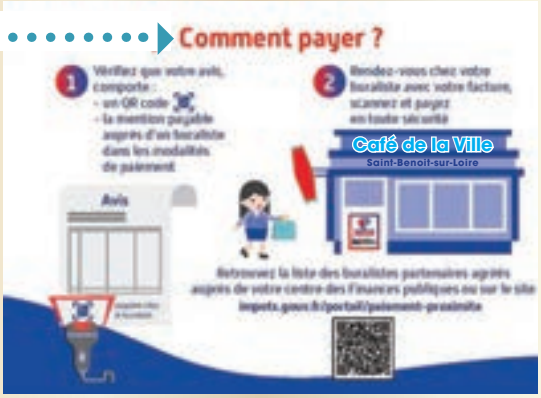

Opération Fleuves et Rivières propres

Organisée par la municipalité de Saint-Benoît-sur-Loire et en collaboration avec la fédération départementale des chasseurs du Loiret et les chasseurs de Loire :

Le samedi 19 mars 2022
- 8h15 rendez-vous devant la mairie
- 8h30 départ des groupes vers 5 lieux différents
- 11h00 arrête de l'opération
- 11h30 Verre de l'amitié offert (voir conditions sanitaires).

Réservez votre samedi matin !

Apportez vos gants et vos bottes !

Conseillère municipale
Laurence Macron

le Conseil Municipal Jeunes

Le Conseil Municipal Jeunes de SAINT BENOIT SUR LOIRE 2021-2022 a concrétisé son premier projet !

En effet, en cette mi-décembre le CMJ a décoré **son Sapin de Noël** qui avait été installé quelques jours plus tôt par les services techniques de la commune.
Ce premier projet leur tenait à cœur ! Pas plus d'une semaine entre celui-ci et sa réalisation.

Le dynamisme de cette nouvelle mandature nous amène à vous présenter brièvement les futurs projets retenus pour cette année :
- Aménagement d'un potager le long des fossés
- Mise en place d'un local jeunes
- Création d'un club Nature

Il y avait bien entendu de nombreuses autres idées mais il a fallu faire une sélection.

Au nom du CMJ, je vous adresse nos Meilleurs Vœux pour 2022 !

Pour la commission jeunesse,

Mathieu Pinçon

École publique

La municipalité a offert aux élèves de l'école publique un spectacle de magie pour Noël .
Les élèves sont ressortis enchantés de ce spectacle.

Inscription septembre 2022
Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2022 (pour les nouveaux élèves) n'auront lieu que sur rendez- vous, vu le contexte sanitaire actuel.

Vous pouvez prendre rendez- vous
au 02.38.35.77.65
Les inscriptions auront lieu
Jeudi 31 mars et Jeudi 28 avril
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00.

Vous présenterez :
- le livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant / un certificat médical attestant que l'enfant est à jour dans ses vaccinations.
- un justificatif de domicile

Max Jacob - ON RECHERCHE

La municipalité recherche des personnes ayant connu Max Jacob pendant leur enfance et/ou leur adolescence pour recueillir leurs témoignages devenus historiques.

Contacter la Mairie au 02 38 35 73 28
ou par mail à l'adresse
accueil@mairie-st-benoit.fr

Écoles privées

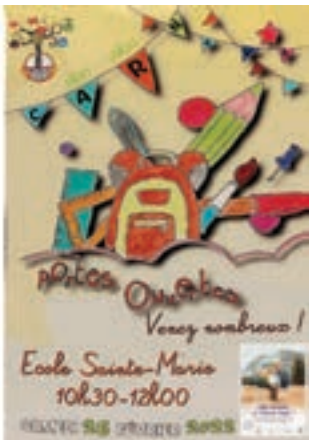

Les portes ouvertes auront lieu le **samedi 26 février,**
en fonction des conditions sanitaires.

À SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE

Au Fil Du Temps ...

⌘ ⌘ ⌘

Numéro 1 ••• OCTOBRE 1995

EDITORIAL

Chers concitoyens

Vous avez élu en juin dernier une nouvelle équipe chargée de gérer au mieux votre commune. Cette équipe a cru bon, et j'en ai été très ému, de me choisir comme maire et c'est à ce titre que, pour la première fois, je m'adresse à vous tous.

Dans le document présentant notre liste aux élections municipales nous affirmions que notre premier objectif était de favoriser la vie harmonieuse de tous les habitants de la commune. C'est cet objectif que je poursuis directement en introduisant aujourd'hui le premier numéro d'un modeste petit journal municipal qui correspond à un souhait exprimé par certains et, semble-t-il, partagé par beaucoup.

Ce journal a pour but d'assurer des liens plus étroits et plus confiants entre le conseil municipal et la population. Il ne doit en rien se substituer aux journaux locaux quotidiens ou hebdomadaires.

Il doit aider chacun de vous à mieux participer à la vie de la commune, à mieux comprendre les décisions prises par le conseil municipal, décisions qui résultent souvent de choix délicats, à mieux connaître les associations implantées dans notre cité, à aller vers la personne à priori la plus compétente lorsque vous avez une difficulté à surmonter, un conseil à demander, une remarque à formuler.

Si vous prenez la peine de nous transmettre vos réactions de concitoyen-lecteur, ce petit bulletin sera un véritable instrument de dialogue entre nous : il sera finalement ce que nous en ferons ensemble.

Il sera peu coûteux, donc modeste et sans prétention. Nous ne lui avons pas fixé de périodicité : nous verrons à l'expérience ce qu'il est utile et possible de faire.

Je souhaite de tout cœur la bienvenue et une longue vie à ce nouveau né de la commune !

Jean GOYET

réédition bulletin n°1

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION DE LA VOIRIE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES RESEAUX DIVERS

Adjoint responsable : André BLOT
Rapporteur : Gilbert MASSON

Membres :
- Denis ALLAIRE
- Gilles BURGEVIN
- Guy SALMON
- Gilbert GUILBON
- Pierre CHA

COMMISSION DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Maire : Jean GOYET
Rapporteur : Bernard BOUTRY

Membres :
- Lucien PITORSON
- Bernard MALLEVAL
- Denis SOUESME
- Annick COUTELLIER
- Claudine DARDONVILLE
- Marinette DURAND
- Pierre CHA

COMMISSION DES ECOLES ET DE LA CANTINE

Adjoint responsable : Annick COUTELLIER
Rapporteur : Marinette DURAND

Membres :
- Jean-Claude VIEUGUE
- Francis BURET
- Gilles BURGEVIN
- Bernard MALLEVAL
- Lucien PITORSON

COMMISSION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Adjoint responsable : Lucien PITORSON
Rapporteur : Marie-Françoise PAQUOTTE

Membres :
- Marinette DURAND
- Annick COUTELLIER
- Claudine DARDONVILLE
- Bernard MALLEVAL
- Colette BIENVENU
- Geneviève JARREAU
- Jean COLE
- Monique COULON
- Martine BEAL

COMMISSION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Adjoint responsable : Lucien PITORSON
Rapporteur : Jean-Claude VIEUGUE

Membres :
- Francis BURET
- Gilles BURGEVIN
- Guy SALMON
- André BLOT
- Denis ALLAIRE

COMMISSION DES TRAVAUX ET DES BATIMENTS COMMUNAUX

Adjoint responsable : Lucien PITORSON
Rapporteur : Pierre CHA

Membres :
- Gilbert MASSON
- Alain MOREAU
- Denis SOUESME
- Bernard MALLEVAL
- André BLOT

COMMISSION DES ACTIVITES CULTURELLES, ARTISTIQUES ET DU FLEURISSEMENT

Adjoint responsable : Annick COUTELLIER
Rapporteur : Francis BURET

Membres :
- Guy SALMON
- Bernard BOUTRY
- Jean-Claude VIEUGUE
- Marie-Françoise PAQUOTTE
- Gilles BURGEVIN

COMMISSION DES FINANCES

Maire : Jean GOYET
Rapporteur : Bernard BOUTRY

Membres :
- Denis SOUESME
- Jean-Claude VIEUGUE
- Lucien PITORSON
- Pierre CHA
- Gilbert GUILBON

COMMISSION DU MATERIEL ET DU MOBILIER

Adjoint responsable : André BLOT
Rapporteurs : Bernard MALLEVAL, Gilles BURGEVIN

Membres :
- Alain MOREAU
- Guy SALMON
- Denis ALLAIRE
- Claudine DARDONVILLE
- Marie-Françoise PAQUOTTE
- Gilbert MASSON

COMMISSION DU BULLETIN MUNICIPAL

Adjoint responsable : Annick COUTELLIER
Rapporteur : Pierre CHA

Membres :
- Jean-Claude VIEUGUE
- Claudine DARDONVILLE
- Francis BURET
- Marinette DURAND

COMMISSION DE LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

Adjoint responsable : Lucien PITORSON
Rapporteur : Lucien PITORSON

Membres :
- Gilbert MASSON
- Claudine DARDONVILLE
- Alain MOREAU
- Gilbert GUILBON
- Jean-Claude VIEUGUE

COMMISSION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Adjoint responsable : André BLOT
Rapporteur : Denis SOUESME

Membres :
- Denis ALLAIRE
- Alain MOREAU
- Gilles BURGEVIN
- Pierre CHA

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat de Mairie
Evelyne DELAVAL

Secrétariat
Nathalie BEOIR
Marie-Christine PORTAL

Hôtesse d'accueil
Office de Tourisme
Marie-Line CAMUS

Gardien de Police Municipale
Dominique BAUDET

Employés Communaux

Denis MAROIS
agent technique qualifié

Philippe HERAULT
agent technique

Marie-Christine PORTAL
responsable salle polyvalente

Stéphane LANGLOIS
agent d'entretien

Denis BIDAULT
agent d'entretien

Agent d'entretien
Françoise CHEVALIER

Employées de la Cantine
Etiennette VANNIER
Rogère MORET

Agent spécialisé des Ecoles Maternelles
Christiane DELAS

Professeur de Musique et de Solfège
Jean-Jack CHAUMONT

Travaux importants

Profitant de la réfection de la route de Bonnée financée par le Conseil Général (*coût : 950 000F*), la commune a fait procéder à la pose de bordures et de caniveaux, ainsi qu'au nivellement des trottoirs sur le même parcours (*coût approximatif : 1 500 000F*).
La réception en a été faite le 2 octobre.
Par contre, la remise en état de la rue de Verdun est repoussée à une date ultérieure, lorsque les travaux d'enfouissement des lignes électriques, financés par le Conseil Général, auront été réalisés dans le cadre de l'Electrification rurale.
Ces 2 exemples montrent, une fois de plus, que l'ordre dans lequel nous réalisons les travaux importants qui nous paraissent nécessaires dépend souvent d'organismes extérieurs à la commune qui ont leurs propres impératifs.

⌘ ⌘ ⌘

Collecte de vêtements du Centre d'Action Sociale

Comme chaque année à l'approche de l'hiver, une collecte sera effectuée le 18 novembre à partir de 9 heures. Les familles ayant des besoins pourront se présenter de 14 à 16 heures à la salle des fêtes, rue Max Jacob. Le surplus sera acheminé vers le centre de collecte de Gien.

Quelques dates à retenir

En novembre :

Samedi	4	- Bourse aux jouets Familles Rurales
Dimanche	5	- Exposition artisanale Familles Rurales
Samedi	11	- Cérémonie commémoration 11 novembre & Repas 3e Age et Anciens Combattants
Vendredi	17	- Ramassage des objets encombrants
Samedi	18	- Don du Sang & Collecte de vêtements
Dimanche	26	- Rifles des écoles privées & Cérémonie Ste Cécile et Ste Barbe

En décembre :

Samedi	9	- Arbre de Noel des Portugais
Dimanche	17	- Arbre de Noel APE écoles publiques

Du samedi 16 au samedi 30 décembre Première Quinzaine Commerciale organisée par les commerçants et artisans de St Benoît avec le concours de l'office de tourisme Il y aura de nombreux bons d'achat à gagner Prévoyez dès maintenant vos achats de fin d'année dans notre commune !

⌘ ⌘ ⌘

Yvette Rouillard se penche sur notre passé

Nous empruntons facilement l'avenue CELESTIN CHATEIGNER.

Qui était Célestin Chateigner? La mémoire collective n'en garde qu'un souvenir très confus. A Saint Benoît, le patronyme Chateigner est courant depuis le dix-huitième siècle, sous différentes formes : Chastignier, Chastagnier, Chatignier, Chatignier...etc.

Le nôtre naît à Saint Benoît le 12 juillet 1845. Ses ancêtres paternels sont tonneliers, ses ancêtres maternels voituriers par eau sur la Loire, au Port. En 1845, son père, Denis Etienne est drapier au quartier Saint André. Célestin est au moins le quatrième de la fratrie.

Il "monte" à Paris, habite 38 boulevard Saint Jacques et s'établit entrepreneur de menuiserie. Son épouse, Marie Aimée Rochette meurt au Mont Dore en 1884, à 28 ans. Sa fille, Blanche Anais, née en 1878, se marie le 2 septembre 1902 à Saint Benoît avec Victor Prévost lieutenant à Verdun. Vers 1890, Célestin revient à St Benoît ; on le trouve souvent dans les actes familiaux d'état civil, ex : en 1905, témoin de la déclaration de naissance de son petit cousin Franck Lauzeau qui vient de nous quitter. Il n'a pas d'activités officielles, contrairement à son père adjoint au maire de 1865 à 1870 (voir livre du P. Alphonse : Histoire de Saint Benoît, page 337).

Il est pour notre ville, un grand donateur. Entr'autres : 1895, dons de terrains pour l'assainissement des fossés de l'avenue de la prison ; 1896, don et pose de plaques indicatrices des rues et places ; 1896, remplacement en divers lieux de la ville des arbres morts ; 1897, don du corbillard ; 1899, don et pose d'un réverbère près de l'hospice.

Célestin Noémi Chateigner nous quitte le 31 juillet 1916, il est enterré au cimetière de Fleury où sa tombe est visible (rangée A6).

Homme paisible, ayant le souci de son pays, Célestin Chateigner, figure très attachante, mérite bien que l'on garde son souvenir.

Edité par la mairie

HABITANTS DU VAL DE SULLY,
L'OFFICE DE TOURISME, C'EST AUSSI POUR VOUS !

Pour vos balades dominicales

Les randonnées pédestres
19 circuits pour découvrir des chemins insolites. Grand air, balades bucoliques, plaisir à partager en couple et/ou en famille.

Les boucles cyclo
17 boucles cyclo qui sillonnent les chemins et petites routes du Val de Sully : flânerie assurée avec vue sur la Loire, la Forêt d'Orléans ou la Sologne, plaisir d'un instant partagé en famille ou entre amis.

Dépliants à retirer dans l'un des 3 bureaux de l'Office de Tourisme du Val de Sully ou sur www.tourisme-valdesully.fr. Les fiches des randos pédestres sont également disponibles sur l'application Cirkwi.

© jdamase-crtcentrevaldeloire

Pour briller en société

Durant tout l'été, l'Office vous propose des visites estivales à thème. Anecdotes, histoires... Même en étant d'ici soyez-en sûr, vous allez en apprendre suffisamment pour impressionner proches et futurs convives. Découvrez :
> Sully ville meurtrie, les bombardements de 1940 et 1944
> Le port de Saint Benoît sur Loire
> Le port de Saint Père sur Loire
> L'oratoire carolingien de Germigny des Prés

Tarif : adulte 3,50 €, enfants de moins de 12 ans gratuit

Retrouvez également *Le Guide du patrimoine religieux du Val de Sully* édité par le Belvédère en vente (7€) dans les 3 bureaux de l'Office de Tourisme du Val de Sully.

Pour vos idées sorties

L'Office de Tourisme recense l'ensemble des animations en Val de Sully : pour trouver la sortie qui vous plaît, consultez l'agenda en ligne ou les écrans dynamiques dans nos bureaux d'informations !

Vous êtes président d'une association et vous organisez une manifestation ? Faites-le nous savoir, nous diffuserons l'information.

Pour vous et vos invités

Meublés de tourisme, chambres d'hôtes, hôtels, restaurants, musée, lieux de visites...etc. expliquez-nous vos besoins et recevez une offre adaptée.

Vous souhaitez proposer une offre touristique (un hébergement, une prestation...) ? Contactez-nous, et bénéficiez de conseils et d'actions de promotion.

Office de Tourisme du Val de Sully
02 38 36 23 70 - tourisme@valdesully.fr - www.tourisme-valdesully.fr
6 route de Saint Martin, 45110 **GERMIGNY DES PRÉS** - 55 rue Orléanaise, 45730 **SAINT BENOÎT SUR LOIRE** - Place de Gaulle, 45600 **SULLY SUR LOIRE**

Communauté de communes du Val de Sully

ACTION SOCIALE

Réunir en un lieu, un maximum de services à la population pour offrir aux habitants une transparence optimale et la connaissance de leurs droits et devoirs sociaux.

À LA MAISON POUR TOUS

Un lieu, trois projets et de nombreux partenaires. Accessible à tous à moins de 30 minutes du domicile, retrouvez, regroupés en plein centre de Sully (entrée par l'Allée des jardiniers), une partie des services de la Communauté de communes du Val de Sully ainsi que la structure France Services.

Maison pour tous
entrée par l'allée des Jardiniers,
Sully sur Loire. 02 21 76 01 72
maisonpourtous@valdesully.fr

Ouverte les lundis, mercredis et vendredis
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et les mardis et jeudis de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

DE 0 À 98 ANS, *des services qui vous concernent*

DÈS 3 MOIS
Petite enfance

Multi-accueil
Deux établissements d'accueil du jeune enfant en accueil régulier ou occasionnel (à Ouzouer sur Loire et Sully sur Loire). Plus de 120 enfants y sont accueillis.
Gestion administrative à la Maison pour tous.

Relais petite enfance
Une structure d'accompagnement pour les assistantes maternelles et pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.
Nouveau : « Les partages du relais », prêt de matériel destiné aux assistantes maternelles.
+ d'infos : 02 21 76 01 75

Lieu d'Accueil Enfants Parents
Un soutien à la parentalité et sociabilisation de l'enfant. Un temps de détente et de jeux avec vos enfants et un moment d'échanges avec d'autres parents et des professionnels (gratuit et anonyme).

Les ateliers du Relais

DE 3 ANS À 17 ANS
Enfance Jeunesse

De 3 à 11 ans
Six Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les mercredis et pendant les vacances scolaires. Plus de 800 enfants inscrits et jusqu'à 300 enfants accueillis par jour.
Gestion administrative à la Maison pour tous.

De 6 - 17 ans
Des animations sportives, créatives ou culturelles sur tout le territoire du Val de Sully pendant les vacances scolaires.
Proposition de navettes pour le transport des 11-17 ans sur les lieux d'activités.

Interventions des animateurs dans les collèges tous les mardis, jeudis et vendredis de 12h15 à 13h30.
Gestion administrative à la Maison pour tous.

Animation sportive 11-17 ans

À PARTIR DE 18 ANS
Accompagnement des adultes

Un espace France services qui propose un accompagnement dans les démarches du quotidien (démarches administratives, recherche d'emploi...) et regroupe des permanences de services tels que la CAF, la CPAM, la CARSAT... selon un planning (informations au 02 21 76 01 72).

Démarches administratives
Autour du logement, de la santé, de la famille et de la retraite. Une conseillère numérique est également à votre disposition pour vos démarches en ligne.

Accompagnement social
Plusieurs permanences d'organismes à vocation sociale sont assurées et coordonnées par le Centre Communal d'Actions Sociales.

Atelier numérique seniors

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Organisme	Jour de présence	Heure de présence	Modalités
Adecco – Agence d'interim	3e mardi du mois	14h - 17h30	Sur rendez-vous 02 21 76 01 72 et selon disponibilités
ADIL info – Logement	1er lundi du mois	9h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 62 47 07
ADIL juridique – Aide juridique	4e jeudi du mois	14h - 16h30	
APLEAT – Prévention addictologie - toxicomanie	Le mercredi des semaines paires	10h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 62 96 05
CAF – Allocations familiales	Tous les lundis sauf vacances scolaires	9h20 - 12h30 13h30 - 16h	Sur rendez-vous au 3230 ou sur caf.fr
CARSAT retraite	1er et 3e vendredis du mois	9h15 - 12h 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 3960
CARSAT social	Tous les jeudis	9h - 17h	
CIDFF – Droit des femmes et des familles	Le mardi des semaines paires	14h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 77 02 33
CPAM – Sécurité sociale	Tous les lundis	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 3646 ou sur ameli.fr
HUMANDO – Entreprise d'insertion	4e jeudi du mois	14h - 17h30	Sur rendez-vous 02 21 76 01 72
Mission locale – Accompagnement 16 - 26 ans	2e et dernier mardis du mois	9h - 17h30	Sur rendez-vous 02 38 67 25 62
SOLIHA - OPAH – Logement	Le lundi des semaines paires	10h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 77 84 89 et selon disponibilités

Au quotidien, les agents France services vous accompagnent pour vos démarches administratives et à l'insertion professionnelle. Une borne Espace services publics est également mise à votre disposition.

+ d'infos sur les sessions de recrutement et les rencontres avec des organismes de formation sur Facebook @ValdeSully ou sur www.valdesully.fr

MAISON POUR TOUS

Allée des jardiniers
à Sully sur Loire
02 21 76 01 72

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

SOLIHA **02 38 77 84 89**

voir conditions sur
www.valdesully.fr/amelioration-de-lhabitat

Vous êtes propriétaire et votre logement a besoin de travaux :

La communauté de communes du Val de Sully a confié à l'association **SOLIHA Loiret** l'animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui a démarré début juin pour 3 ans.

Ce dispositif vous offre un **accompagnement technique et administratif gratuit** pour la réalisation et le financement de votre projet de travaux (aide financière de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), du Département et de la Communauté de communes.)

Il s'adresse aux propriétaires occupants et locataires du parc privé disposant de ressources modestes, ainsi qu'aux propriétaires bailleurs.

Le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.
Les travaux doivent être réalisés par des entreprises professionnelles du bâtiment.

Les travaux doivent porter sur :
- la réhabilitation des logements dégradés, présentant un risque pour la santé et la sécurité des occupants,
- l'amélioration de la performance énergétique, permettant de préserver l'environnement et de réduire les charges,
- l'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement,
- la réhabilitation pour louer et développer l'offre locative à loyers maîtrisés.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord des financeurs.
L'équipe d'animation vous accompagnera gratuitement dans toutes vos démarches et saura vous apporter toutes les informations utiles.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter
l'association Soliha Loiret
au 02 38 77 84 89
ou par mail à **contact.loiret@soliha.fr**

L'équipe vous reçoit également chaque 1er et 3ème lundi du mois de 10h à 12h à la Maison pour tous (allée des jardiniers à Sully-sur-Loire)

CALENDRIER DES FETES

JANVIER
Vendredi 21 : Assemblée Générale Société de Pêche, S. F.
Vendredi 28 : Galette des Rois Comité des Fêtes, S. F.
Dimanche 30 : Concert de la galette Valphonie, S. P

FÉVRIER
Samedi 19 : Week-end Truites, Société de Pêche à l'Étang
Dimanche 20 : Week-end Truites, Société de Pêche à l'Étang
Lundi 21 : Ouverture de la Pêche à l'Étang Communal
Samedi 26 : Carnaval + Portes ouvertes Écoles privées

MARS
Dimanche 06 : Concours de Belote Société de Pêche, S. P.
Samedi 12 : Stage + Bal Biaudes et Câlines, S. P.
Dimanche 20 : Conférence Comité de Jumelage, S. P.

AVRIL
Samedi 02 : Week-end Théâtre Comité des Fêtes, S. F.
Dimanche 03 : Week-end Théâtre Comité des Fêtes, S. F.
Vendredi 15, samedi 16, dimanche 17 et lundi 18 : Enduro Carpes Ligue contre le cancer Société de Pêche à l'Étang
Samedi 23 : Ouverture Carnassiers Société de Pêche à l'Étang
Dimanche 24 : Brocante et Vide Grenier du Comité des Fêtes

MAI
Dimanche 08 : Cérémonie Officielle et Vin d'Honneur, S. F.
Samedi 14 : Fête de la Marine 10 ans au Port, L'Armada
Dimanche 15 : Fête de la Marine 10 ans au Port, L'Armada

JUIN
Samedi 11 : Bal du Collège Saint Joseph
Samedi 18 : Kermesse Ecole Sainte Marie
Samedi 25 : Feu de la Saint Jean au Port, Comité des Fêtes

Le calendrier des fêtes ci-contre, du fait des conditions sanitaires, reste théorique et dépendra bien évidemment des décisions administratives qui seront prises tout au long de l'année 2022. Les associations vous remercient de votre fidélité et de votre compréhension.

Merci à tous nos bénévoles.....

Les associations et pas simplement les associations culturelles jouent un rôle majeur dans la cohésion, le lien social et le bien-être de la population.
Cette épidémie, qui nous touche depuis bientôt deux ans, a considérablement modifié les méthodes d'organisation de nos manifestations et nos envies.
En effet, chaque fête ne peut plus être la même qu'avant !
Il faut revoir la logistique, appliquer des contraintes sanitaires strictes, parfois incohérentes, dans le seul souci de nous protéger les uns et les autres, tout en continuant de vivre !
Seules 44% des manifestations, au niveau national, ont pu être organisées en 2020.
Ces annulations de festivités dues à la crise sanitaire de la COVID-19 ont sérieusement ébranlé la motivation des membres bénévoles, forces maîtresses de la vie du tissu associatif.

2022 démarre une nouvelle fois avec des contraintes sanitaires ne permettant pas une reprise « normale » de nos activités.
Mais soyons optimistes !
Préparons nous pour que la période estivale qui s'annonce, soit faste et qu'elle permette à chacun de reprendre ses activités tant importantes pour nos publics, nos prestataires, nos artistes et bien entendu nos bénévoles.

C'est vital pour nous tous !

Je reste à votre disposition pour vous aider, avec les différents services de la commune, à l'organisation de vos manifestations.

Bien cordialement.

L'Adjoint, en charge des Associations

Pascal Marchand

MILLE ET UNE MANIÈRES DE DEVENIR BÉNÉVOLE

Vous souhaitez vous investir auprès d'une association et vous vous posez de nombreuses questions :

Une seule chose compte : votre motivation

Le bénévolat, ce n'est pas seulement se rendre utile pour les autres. C'est aussi vous enrichir humainement en vous impliquant, avec d'autres bénévoles, dans des actions qui ont du sens et c'est toujours l'occasion d'une rencontre, d'un échange, d'un moment sympa....
Pas besoin de consacrer vos journées à une association pour être bénévole.
Vous pouvez vous impliquer à votre rythme, de façon ponctuelle ou régulière, selon vos disponibilités.

VENEZ REJOINDRE L'UNE DES 26 ASSOCIATIONS DE SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (liste sur le site de la Mairie)

VALPHONIE

Après une année de pause à cause du Covid, Valphonie a enfin pu reprendre les répétitions en septembre dernier.
Les musiciens ont eu un immense plaisir à se retrouver pour préparer des nouveaux morceaux.
Ils devraient être très prochainement équipés de tablettes pour visualiser les partitions et s'entrainer à la maison avec une application qui permet d'écouter la partition de chaque instrument indépendamment.
Une seule représentation a eu lieu en 2021 avec le concert de Sainte Cécile le samedi 20 novembre 2021 à Saint Benoît sur Loire.
Les prochaines dates 2022 :
Dimanche 30 janvier 2022 15h30 : Concert de la Galette à St Benoît sur Loire
Samedi 21 mai 2022 à 20h30 : Concert de Printemps à Bray St Aignan.
Les musiciens animeront aussi les cérémonies officielles de nos communes les 8 mai, 14 juillet et 11 novembre 2022 ainsi que les carnavals des écoles.
Musiciens, n'hésitez pas à nous rejoindre !
Les répétitions ont lieu 3 samedis par mois de 13h30 à 16h à St Benoît sur Loire, toujours dans la bonne humeur.

Suivez notre actualité sur : **https://www.facebook.com/Valphonie/**

Service de distribution de l'eau potable de Saint-Benoît-sur-Loire

Lors de la période de relève des consommations annuelles, des consommations élevées apparaissent souvent.

Fuites après le compteur :
Ces fuites sont du ressort de l'abonné et doivent être réparées dans un délai aussi court que possible.

Comment s'en apercevoir facilement :
Chaque compteur est équipé d'un cadran pour une lecture de la consommation mais également d'un petit écran avec une molette.
Si celle-ci est en mouvement et que toute la robinetterie de l'habitation est fermée, c'est que vous avez une fuite sur votre installation d'eau potable.

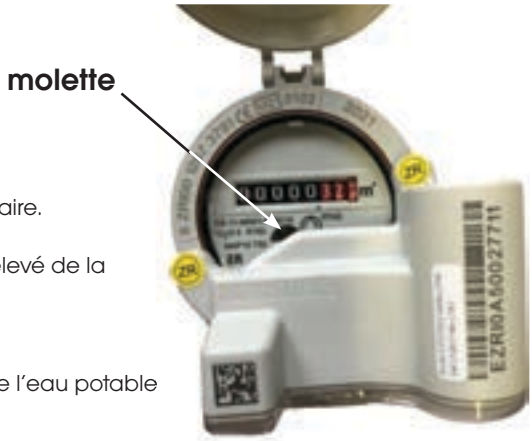

Un contrôle visuel du compteur de temps en temps pour déceler ces fuites est nécessaire.
Ce contrôle peut être fait par vous-même ou un professionnel.
N'attendez pas le passage du fontainier. Il vous informera bien sûr de la fuite lors du relevé de la consommation, mais trop tard.

Fuites avant le compteur, ou sur le compteur lui-même :
Lorsqu'une fuite est avant ou sur le compteur, faites appel au service de distribution de l'eau potable de la commune qui fera le nécessaire pour procéder à la réparation.

Les compteurs sont équipés d'un émetteur pour effectuer une relève à distance à partir de la voie publique. Cela évite une relève manuelle et la présence de l'abonné pendant la période de relève qui se déroule sur les mois de Juillet et Août.
Ces émetteurs, placés sur le compteur, peuvent être amenés à ne plus émettre.
Dans ce cas nous devons procéder à son remplacement ou, dans certains cas, au remplacement du compteur et de l'émetteur dans sa totalité toujours par le fontainier et **à titre gracieux.**

L'abonné doit l'accessibilité et l'entretien du compteur, autour du regard et également à l'intérieur de celui-ci afin de faciliter d'éventuelles interventions. **Toute intervention dûe à une dégradation faite par l'abonné lui sera facturée.**
Lors de la période hivernale, si votre compteur est dans un regard préfabriqué, une protection éventuelle contre le gel peut être nécessaire.
Eviter de protéger par un amas de laine de verre, chiffon ou ballot de paille. Cela engendre de la corrosion sur l'installation et également des dégâts sur l'émetteur.
Voici quelques conseils pour effectuer une isolation sur votre compteur dans un regard
Positionner deux longueurs de liteaux, 20 cm au-dessus du compteur, et mettre en place en 2 parties un panneau isolant.
Effectuer une petite découpe vers la jonction des panneaux pour laisser passer l'air.

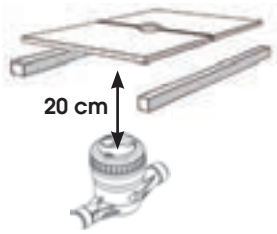

Petit conseil administratif : Lorsque vous arrivez ou que vous quittez la Commune, n'oubliez pas de passer en mairie pour effectuer l'ouverture ou la fermeture de votre abonnement au réseau d'eau potable. Un imprimé vous sera remis en fonction de votre situation.

« L'eau est un bien précieux qu'il nous faut préserver et c'est l'affaire de tous ! »

Votre fontainier,

Olivier Rollion

Fermez moi ou Réparez moi

Publication :
Ville de Saint-Benoît-sur-Loire
Tél. 02 38 35 73 28
Directeur de la publication et de la direction :
Gilles BURGEVIN
Rédacteur en chef :
Jean-Claude ASSELIN
Photos :
Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire

Maquette
Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire
Impression :
Sully Impression
02 38 36 39 10
contact@sully-impression.fr
Tirage :
1000 exemplaires